

COMMUNIQUE
DU BUREAU
DU CONSEIL MONDIAL
DE LA PAIX
SUR
LA PREPARATION
DU
CONGRES DES PEUPLES
POUR LA PAIX
CONVOQUE A VIENNE
LE 12 DECEMBRE 1952

EDITION DU CONSEIL MONDIAL DE LA PAIX



L'Appel pour un Congrès des Peuples lancé par le Conseil Mondial de la Paix éveille, dans tous les pays, un grand intérêt et suscite déjà maintes initiatives.

Le recours à la politique de force dans les rapports entre les nations a créé une tension dont les conséquences et les risques sont de plus en plus évidents. Dans cette situation, les milieux sociaux les plus différents, et en particulier des groupes politiques, syndicaux, religieux et pacifistes, estiment que l'on doit sortir de l'impasse.

Comment arrêter les guerres en cours?

Comment mettre un terme à la guerre froide?

Comment assurer l'indépendance nationale et garantir la sécurité de tous les pays?

Les réponses à ces questions ne sauraient être trouvées que dans un débat entre des

forces représentant réellement la volonté pacifique des peuples.

Le Congrès des Peuples convoqué par le Conseil Mondial de la Paix sera une rencontre internationale réunissant des hommes appartenant aux différentes nations et attachés à des modes de vie différents.

La participation des délégués, des invités et des observateurs n'impliquera pas une adhésion au Mouvement de la Paix.

Dans une discussion libre et efficace, le Congrès des Peuples s'efforcera de trouver des solutions raisonnables aux questions qui divisent le monde.

L'accord réalisé, même sur un point, facilitera l'entente sur d'autres et contribuera à la détente internationale.

Les peuples trouveront ensemble le chemin de la Paix.

Adopté à l'unanimité.

Vienne le 16 octobre 1952.



